

# L'ACTU

Newsletter Service « Partenariats et Valorisation » MSHS-Toulouse

---

Septembre 2018

Contact/Réalisation : Danièle DATTAS  
Chargée des partenariats  
<http://mshs.univ-toulouse.fr/>



## APPELS A PROJETS

### Appel à Projet coordonné MSHS-T – Région Occitanie – Appel à candidature 2019

L'appel coordonné MSHS-T/REGION OCCITANIE est ouvert à l'ensemble des laboratoires inscrits dans le périmètre de la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société de Toulouse.

Il doit permettre de proposer à la MSHS-T un projet de recherche ambitieux et innovant en SHS qui pourra être ensuite présenté à la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée dans le cadre de son dispositif "[Recherche & Société\(s\)](#)" 2019 (volet 1).

Ce type d'appel à projets est destiné à favoriser le développement de projets de recherche qui répondent à des besoins sociétaux et/ou économiques, avec une transmission et une intégration à la société.

L'objectif est de parvenir à ce que **la MSHS-T soutienne et cofinance** – pour cette première édition 2019 – **deux projets de recherche dans la limite de 10 000 € par projet.**

L'appel coordonné MSHS-T/REGION OCCITANIE s'inscrira uniquement dans une perspective de **réponse à l'appel à projet « Recherche & Société(s) » volet 1** pour des projets de recherche **associant au minimum deux laboratoires d'Occitanie dont au moins un en Sciences Humaines et Sociales.**

La réponse à l'appel coordonné MSHS-T/REGION OCCITANIE comportera 2 volets (ou workpackages) indépendants :

- l'un réalisable uniquement via le financement MSHS-T (si le projet ne passe pas la phase 1 de la Déclaration d'Intention),
- l'autre réalisable avec le financement de la Région.

## SOUSSION EN LIGNE ET MODALITES DE CANDIDATURE

Vous devrez soumettre, dans les délais impartis, votre projet sur la plateforme :  
PHASE 0 — proposition à la MSHS-T

### ► [PROSPER-UFTMIP](#)

1. Remplir le formulaire de candidature en ligne
2. Joindre les documents à télécharger sur le site de la MSHS-T et à déposer sur la plateforme dans la rubrique « Documents » (format .pdf) en priorité
3. Soumettre votre candidature

**Début des soumissions : 15 juin 2018**

**Fin des soumissions : 18 septembre 2018**

*Evaluation prévue entre le 21 septembre et le 15 octobre 2018*

*Publication des résultats (lauréats MSHS-T) : 15 octobre 2018*

*Démarrage des projets (lauréats MSHS-T) : 1er Février 2019*

**Liste des documents à télécharger pour déposer votre candidature en ligne :**

1. [Texte de l'AAP MSHS-T-Région 2019](#) (format.pdf)
2. [Formulaire de candidature AAP MSHS-T-Région 2019](#) (format.doc)
3. [Fiche financière AAP MSHS-T-Région 2019](#) (format.xls)
4. [Guide de soumission des candidatures en ligne dans l'application « PROSPER »](#) : mode opératoire pour déposer votre candidature aux appels à projets de la MSHS-T (format .pdf)

**CONTACT APPEL A PROJET MSHS-T/Région :**

Pour tout renseignement complémentaire :

[mshst-appel@univ-tlse2.fr](mailto:mshst-appel@univ-tlse2.fr)

*Cette adresse étant générique pour tous les appels qui seront lancés par la MSHS-T, merci de bien préciser le libellé de l'appel pour lequel vous candidatez.*



## « Appel à projets Manifestations scientifiques 2019 » – Région Occitanie/ Pyrénées–Méditerranée

La Région Occitanie/Pyrénées–Méditerranée favorise l'organisation de manifestations nationales et internationales à vocation scientifique sur l'ensemble de son territoire afin d'accroître le rayonnement de la recherche régionale, de favoriser les échanges entre les chercheurs et avec les entreprises, de stimuler et valoriser les résultats de la recherche, source d'innovations, et permettre leur diffusion dans la société.

### Les bénéficiaires :

- Un établissement public de recherche ou un établissement privé chargé de mission de service public en enseignement supérieur / recherche de la région Occitanie / Pyrénées–Méditerranée [1]
- Une association (régionale ou extra-régionale).

**La subvention régionale est plafonnée à 25% de l'assiette éligible** et son montant est plafonné en fonction du nombre de participants dans la limite du budget alloué par la Région pour ce dispositif :

- 3 000 € (manifestations dont le nombre de participants est inférieur à 200)
- 7 500 € (manifestations dont le nombre de participants est compris entre 201 et 500)
- 20 000 € (manifestations dont le nombre de participants est supérieur à 501)

Le dépôt des candidatures se fera jusqu'au **14 septembre 2018** (minuit) sur la plate-forme LT-sub de la Région à l'adresse :

<http://sesamesubventions.laregion-seformer.fr>

[Règlement des manifestations scientifiques 2019](#)

*Remarque : Les porteurs de projets n'ont plus la possibilité de saisir eux-mêmes la demande en ligne, seul un représentant de la tutelle (UT2J) aura accès à la plateforme.*

Les dossiers de candidature intégralement complétés en version électronique sont à retourner à la DAR auprès de : **Sophie ESTREME 05 61 50 38 99** au plus tard le **4 Septembre 2018** pour l'UT2J.

Contact Région : **Marie-Agnès LUGAZ 04 67 22 78 60**

Contacts Université Jean-Jaurès : **Sophie ESTREME 05 61 50 38 99**



## PARTENARIATS HUBERT CURIE 2017 APPELS EN COURS

Pays – Programme	Date limite
<b>Europe</b>	
<a href="#">Norvège – PHC Aurora</a>	12 Septembre 2018
<a href="#">Bulgarie – PHC Rila</a>	25 Septembre 2018
<a href="#">Irlande – PHC Ulysses</a>	19 Septembre 2018

Pays – Programme	Date limite
<a href="#">Royaume-Uni – PHC Alliance</a>	04 Octobre 2018
<a href="#">Nouvelle-Zélande – PHC Dumont d’Urville</a>	18 Octobre 2018
<b>Asie</b>	
<a href="#">Indonésie – PHC Nusantara</a>	27 Septembre 2018



## LE PLAN ACTION 2019 DE L’ANR

Afin d’améliorer la lisibilité de sa programmation, l’Agence a clarifié les périmètres scientifiques de chacun des 48 axes de l’Appel à projets générique 2019 (AAPG) qui sont désormais regroupés par domaines disciplinaires.

Elle intègre, au sein du Plan d’action, les priorités stratégiques de l’État et celles liées aux plans nationaux qui visent à accroître les efforts de recherche sur certaines thématiques pour répondre aux enjeux scientifiques et sociétaux actuels. L’ANR poursuit également ses efforts de simplification en réduisant le volume des documents du Plan d’action 2019 à moins de 100 pages.

Le Plan d’action 2019 de l’ANR est structuré en quatre composantes transversales disposant chacune d’un budget spécifique, d’instruments de financement, d’appels à projets et de programmes particuliers :

- **Composante 1 « Recherche et Innovation portée par l’Appel à projets générique »** : elle rassemble à la fois l’acquisition de connaissances fondamentales et des recherches ciblées, souvent finalisées ;
- **Composante 2 « Actions spécifiques hors AAPG »** : en vue de soutenir des actions focalisées sur des objectifs précis, justifiant une réponse très rapide ou un dispositif particulier ;
- **Composante 3 « Construction de l’Espace Européen de la Recherche (EER) et attractivité internationale de la France »** : pour mettre à la disposition des chercheurs, des équipes françaises et des instruments de financement permettant d’augmenter le rayonnement et l’attractivité de la recherche nationale et de contribuer à la construction de l’EER ;
- **Composante 4 « Impact économique de la recherche et compétitivité (IERC) »** : afin de stimuler le partenariat avec les entreprises et le transfert des résultats de la recherche publique vers le monde économique.

Chaque composante dispose d’instruments de financement. Il peut s’agir d’instruments de recherche collaborative, d’instruments dédiés aux individus ou de tous les autres programmes et appels à projets du PA 2019.

Les chercheurs, au moment de soumettre leur projet, devront choisir l’instrument de financement qui servira au mieux les objectifs scientifiques et les besoins de leur projet.

## Les quatre composantes du Plan d'action 2019 de l'ANR

TYPES AAP	APPEL À PROJETS GÉNÉRIQUE	APPEL SPÉCIFIQUE
<b>Composante 1</b> « Recherche et Innovation portée par l'Appel à projets générique »	JCJC, PRC, PRCI, PRCE	
<b>Composante 2</b> Actions spécifiques hors AAPG		Flash, Challenges
<b>Composante 3</b> « Construction de l'Espace européen de la recherche (EER) et attractivité internationale de la France »		MRSEI, T-ERC Appels internationaux (ERA-NET, ERA-NET Cofund)
<b>Composante 4</b> Impact économique de la recherche et compétitivité (IERC)		LabCom et LabCom consolidation, Chaires industrielles, Astrid, Astrid Maturation, Carnot

### AAPG 2019 : 48 axes de recherche regroupés par champs disciplinaires

L'AAPG est structuré en axes de recherche correspondant chacun à un comité d'évaluation scientifique (CES) pour permettre aux coordinateurs de soumettre directement leur projet au comité dédié.

Dans le cadre du Plan d'action 2019, les périmètres scientifiques de chacun des axes de l'AAPG ont été redéfinis et clairement explicités. **Les 48 axes de recherche de l'AAPG 2019 ont de plus été regroupés par grands domaines afin d'offrir aux communautés scientifiques une meilleure identification disciplinaire, transdisciplinaire et interdisciplinaire.** On notera qu'un **nouvel axe fait son apparition en 2019, l'axe scientifique « Intelligence artificielle » qui correspond à une priorité de l'Etat.**

- **35 axes de recherche** sont ainsi présentés au sein de **7 domaines disciplinaires**, correspondant aux 5 champs des Alliances nationales de recherche (environnement, énergie et matériaux, numérique, sciences de la vie, sciences humaines et sociales), aux mathématiques, et à la physique dans toutes ses composantes.
- **13 axes de recherche** correspondent à des **enjeux transverses** (transdisciplinaires ou interdisciplinaires) situés à la croisée de plusieurs secteurs scientifiques.

### Les priorités stratégiques de l'Etat

Ces priorités concernent **l'intelligence artificielle (IA), les sciences humaines et sociales (SHS), les technologies quantiques, l'antibiorésistance, l'autisme au sein des troubles du neurodéveloppement, et la recherche translationnelle sur les maladies rares.**

Les priorités partagées avec des co-financeurs telles que la thématique « Sortie des pesticides » en lien avec le plan Ecophyto, sont également précisées.

### CALENDRIER

#### 1<sup>ère</sup> étape

#### Ouverture du site de soumission : Jeudi 27 Septembre 2018

Clôture de la soumission des pré-propositions (PRC, PRCE, JCJC) et de l'enregistrement des projets de recherche collaborative – international (PRCI) : **le jeudi 25 octobre 2018 à 13 heures (heure de Paris)**

Evaluation des pré-propositions par les CES : **Décembre 2018**

Résultats de la 1<sup>ère</sup> étape : **mi-février 2019**

#### 2<sup>e</sup> étape

Date limite de dépôt des propositions détaillées (PRC/PRCE/JCJC et PRCI): fin mars 2019

Droit de réponse aux experts : fin mai 2019

Publication des 1ers résultats pour les instruments PRC/PRCE/JCJC : mi-juillet 2019

[Télécharger l'AAP 2019](#)

[Plan d'action 2019](#)

Newsletter Septembre 2018

Contact : [daniele.dattas@univ-tlse2.fr](mailto:daniele.dattas@univ-tlse2.fr)

## PROGRAMME IFD SCIENCES 2019 – APPEL A CANDIDATURES

Son objectif est de promouvoir le développement de nouvelles coopérations scientifiques entre les universités et les instituts de recherche des deux pays et de favoriser des candidatures franco-danoises au programme-cadre européen Horizon 2020.

### Éligibilité et sélection

En 2019, la priorité sera donnée aux projets traitant des grands défis de gouvernance internationale (y compris dans leur dimension économique, sociologique ou anthropologique) tels que :

- 1 / le changement climatique et le développement durable ;
- 2 / la révolution numérique, les big data et les data sciences ;
- 3 / la santé internationale

Ces priorités ne sont pas exclusives.

**Les projets portant sur les sciences humaines et sociales sont également acceptés.**

Un volet favorisant les échanges universitaires et/ou une vulgarisation vers le public danois serait considéré comme un plus.

Les jeunes équipes de recherche (équipes dirigées par de jeunes chercheurs) sont encouragées à candidater. Le niveau d'implication des jeunes chercheurs dans le dossier de candidature doit être précisé.

**Les projets portant sur les sciences humaines et sociales sont aussi acceptés.** Un volet favorisant les échanges universitaires et/ou une vulgarisation vers le public danois seraient considérés comme un plus.

Dans tous les cas, indiquer le niveau d'implication des jeunes chercheurs dans le dossier de candidature.

### Financement

Les subventions ne peuvent excéder **3 000 euros** et ne doivent pas constituer **plus de 50% du budget total**, l'autre moitié des fonds étant d'origine danoise.

Le programme offre une contribution aux frais de voyage et de séjours internationaux ainsi que les coûts liés à l'organisation de workshops et de séminaires.

### Candidature

[Télécharger le formulaire de candidature](#) complétez-le puis remplissez le formulaire en ligne dans la rubrique « Candidature »

Période de dépôt des candidatures : **15 août 2018 – 1<sup>er</sup> octobre 2018**

### Contacts :

**Nathalie AVALLONE**, Attachée de Coopération Scientifique et Universitaire +45 33 38 47 03  
[na@institutfrancais.dk](mailto:na@institutfrancais.dk)

**Maj DANNEMAND**, Assistante +45 33 38 47 00  
[mkd@institutfrancais.dk](mailto:mkd@institutfrancais.dk)

## EVENEMENTS



## Chercheurs –&amp; Chercheuses

Ne manquez pas la 3<sup>ème</sup> Edition de l'ANR Tour

Pour la troisième année consécutive, l'Agence nationale de la recherche (ANR) part tout au long du mois de septembre et début octobre à la rencontre des communautés porteuses de projets scientifiques.

Elle présentera son Plan d'action 2019, les différents appels à projets, les modalités de dépôts des dossiers et de leur évaluation

## Demi-journée de présentation

**Mardi 18 septembre 2018**

**à 14 H 00**

**UNIVERSITE PAUL SABATIER – TOULOUSE**

**Amphithéâtre Concorde**

**(Bâtiment U4)**